



PRÉSENTATION

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCÉDÉ ITE THERMOBOIS/MOB

Systeme d'isolation extérieure rapportée réalisé à partir de panneaux isolants haute densité en fibres de bois adaptés (consulter STEICO). Autres isolants : nous consulter. Ceux-ci sont **fixés** par vissage ou agrafage à l'ossature de maisons et bâtiments à ossature bois (**MOB**).

Pour plus de précision relative à la mise en œuvre des panneaux se reporter à la méthodologie cahier de pose propre à chaque fabricant de panneaux en fibres de bois.

La pose des panneaux terminée, la face externe de ceux-ci reçoit une couche de base **PRB FONDISOL F** armée d'une toile de verre mailles 4 x 4 (AVN) ensuite **recouvert en finition** soit :

- Par un revêtement minéral mince RME : **PRB CRÉPIXATE M**,
Ou
- RPE : **CRÉPIRIB F FR, CRÉPIMUR F FR et M FR, CRÉPISIX M, CRÉPILIS** Sous Couche et Finition
Ou
- Une finition en enduit hydraulique **PRB THERMOLOOK GF ou GM**.

USAGE : Parois extérieures. SITUATION DES CONSTRUCTIONS AU SENS DU DTU 20.1. :

- **Situation « a »** : Constructions situées à l'intérieur des grands centres urbains (villes ou la moitié au moins des bâtiments ont plus de 4 niveaux).
- **Situation « b »** : Constructions situées dans les villes petites et moyennes où à la périphérie des grands centres urbains.
- **Situation « c »** : Constructions isolées en rase campagne.
- **Situation « d »** : Constructions isolées en bord de mer ou situées dans les villes côtières, lorsque ces constructions sont à une distance du littoral inférieure à une limite à fixer en fonctions des conditions climatiques locales et de leur hauteur réelle.

Cette limite qui doit, dans les meilleures conditions, être au moins égale à 15 fois la hauteur réelle du bâtiment au dessus du sol peut, dans les zones ou régions particulièrement exposées, telles les zones non abritées du littoral de l'ouest et du nord et du Golf du Lyon, atteindre 5 à 10 km.

DOMAINE D'EMPLOI VISÉ :

- En situations « a » et « c », au sens du DTU 20.1, la **hauteur** du système est **limitée à R+2** avec un maximum de 9,00 m (les pointes de pignons font partie du dernier niveau).
- En situation « d » au sens du DTU 20.1, la hauteur est limitée à R+1 avec un maximum de 6 m de hauteur (les pointes de pignons font partie du dernier niveau).

DOMAINE D'EMPLOI

SUPPORTS ADMISSIBLES « NEUFS »

- Sur l'ossature au travers de parois contreventées en panneaux contreplaqués certifiés NF Extérieur :
- **CTB-X d'épaisseur minimale 9 mm**, et, de panneaux de particules certifiés **CTB-H d'épaisseur minimale 10 mm**.
- De panneaux **OSB/4** option 1 certifiés CTB-OSB4 et de panneaux **OSB/3** certifiés CTB-OSB 3 (panneaux Kronoply OSB3 ou Kronobois de la société KronoFrance d'épaisseur minimale **9 mm**).
- Autres supports bois déterminés par chaque fabricant de panneaux en fibres de bois.

- CPT 3035
- FT du **PRB FONDISOL F** (Couche de base)
- FT des régulateurs ainsi que des finitions RME et RPE.
- FT des enduits hydrauliques.
- **DTU 31.2** (murs extérieurs de façade de maisons à ossature bois).
- ATE THERMOBOIS COB 19/0605.
- DTU 31.4 (façades à ossatures bois).

CONDITIONS D'APPLICATION

- Entre 5° C et 30° C.
- Ne pas appliquer sous la pluie, en plein soleil, ou, sur des supports humides, gelés ou, en cours de dégel.
- Humidité ambiante : inférieure à 70 % HR
- Température du support : entre +5°C et +25°C
- Humidité des panneaux : inférieure à 13 %.
- Se référer au FT Produits et FDS avant emploi.

PRODUITS

COUCHE DE BASE

PRB FONDISOL F

- Mortier fibré prêt à gâcher pour réaliser la couche de base armée recevant les finitions.

ARMATURES

Armature PRB AVN

- Toile en fibre de verre mailles 4 x 4 traitée contre l'action alcalis et certifiée.
- 1.1 m² de toile de verre pour couvrir 1.00 m² de surface.

Armature PRB AVR

- (Pour demande spécifique de résistance aux chocs).
- Toile en fibre de verre renforcée traitée contre l'action alcalis.
- 1,00 ml de toile de verre pour couvrir 1.00 m² de surface.

ACCESSOIRES

- Voir liste des accessoires commercialisés par PRB.

STABILITÉ EN ZONE SISMIQUE

- Voir le cahier spécifique en fin de Guide Technique.

MISE EN ŒUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS SUR PANNEAUX BOIS (CTBX, OSB, ...)

- Les supports bois doivent être conformes, propres, secs, dépoussiérés, exempts d'humidité.
- Les parois du chantier seront protégées contre l'humidité.
- Les supports devront être conformes aux prescriptions du fabricant de panneaux en fibres de bois.

MISE EN ŒUVRE DES PANNEAUX EN FIBRES DE BOIS

L'entreprise devra se référer à la méthodologie de mise œuvre du fabricant de panneaux en fibres de bois appréhendé sur le chantier.

RÉALISATION DE LA SOUS COUCHE DE BASE

TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS :

- Traiter préalablement les encadrements de portes et fenêtres (tableaux, voussures, appuis recevant un capotage) avec le treillis en fibre de verre mailles 4 x 4 mm AVN à maroufler dans le PRB FONDISOL F et à retourner de 20 à 25 cm en façade.
- Poser les baguettes d'angles et accessoires pré entoilés et les maroufler dans le PRB FONDISOL F.
- Poser des baguettes d'angles pré entoilées avec profilés goutte d'eau aux linteaux et débords horizontaux et les maroufler dans le PRB FONDISOL F.

- Traiter tous les angles de baies en marouflant dans le PRB FONDISOL F les mouchoirs en treillis de fibre de verre mailles 4 x 4 mm de 35 x 50 cm positionnés en diagonale dans la couche de base.

* DANS LE CAS D'EMPLOI D'UNE DOUBLE ARMATURE AVN POUR LES PARTIES EN RDC ACCESSIBLES MAIS PROTÉGÉES ET PEU SOLlicitÉES : SOUBASSEMENT DE MAISON INDIVIDUELLE, BALCON, LOGGIA, ...)

- Enduire les panneaux avec la couche de base PRB FONDISOL F puis dérouler horizontalement l'armature AVN en la marouflant dans la couche de base à l'aide d'une lisseuse inox.
- Les raccordements des lès se font à recouvrement de 15 cm en partie courante et en angle.
- La pose de l'armature en renforcement AVN, se réalise en premier sur une hauteur de 1.00 à 2.00 ml en fonction de la demande.
- Les surfaces ainsi traitées, sont ensuite revêtues par l'enduit mince armé comme décrit ci-après.
- Ajouter 0.5 à 1 kg/m² de PRB FONDISOL F pour un double entoilage AVN.
- * (Traitement non obligatoire avec la finition hydraulique PRB THERMOLOOK GF ou GM)

* DANS LE CAS D'EMPLOI DE L'ARMATURE DE VERRE RENFORCÉE (AVR) : (RDC EXPOSÉ AU TRAFIC, ACCESSIBLE ET NON PROTÉGÉ, TROTTOIR, CIRCULATION, ZONES DE PASSAGE À RISQUES, ...)

- Enduire grassement les panneaux avec la couche de base PRB FONDISOL F puis dérouler horizontalement l'armature AVR en la marouflant dans la couche de base à l'aide d'une lisseuse inox.
- Les raccordements des lès se font bords à bords (à joints vifs) en partie courante et en angles.
- La pose d'armature renforcée AVR se réalise en premier à l'horizontal sur une hauteur de 2.00 ml.
- Les surfaces ainsi traitées, sont ensuite revêtues par l'enduit mince comme décrit ci-après.
- Ajouter 1 à 1,5 kg/m² de PRB FONDISOL F pour un entoilage renforcé en AVR.
- * (Traitement non obligatoire avec la finition hydraulique PRB THERMOLOOK GF ou GM)

- Découper préalablement les lès de la hauteur souhaitée.
- Appliquer sur toute la surface la couche de base PRB FONDISOL F, déployer verticalement les lès en fibre de verre mailles 4x4 (AVN) et les maroufler dans cette première passe avec un recouvrement des lès d'au moins 10 à 15 cm.
- Le treillis de verre viendra en recouvrement de 15 à 20 cm sur tous les points singuliers pré entoilés prévus.
- Appliquer la deuxième passe de PRB FONDISOL F sur la première passe encore fraîche ou le lendemain afin d'assurer une parfaite planéité du support.

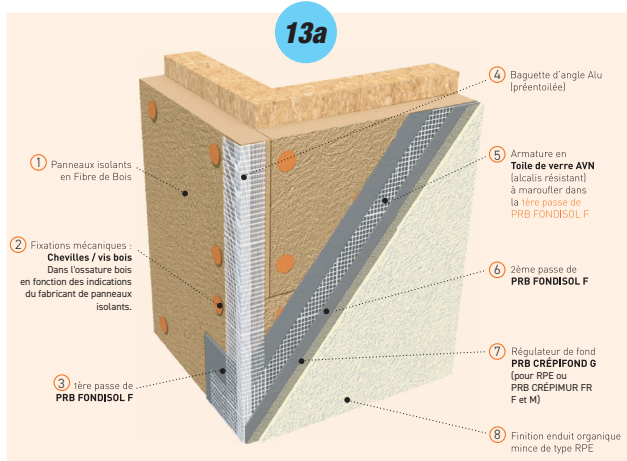
Nota : dans le cas où la finition est réalisée avec l'enduit projeté PRB THERMOLOOK GM ou GF, afin d'améliorer l'accrochage la seconde passe en PRB FONDISOL F est crantée au moyen d'une taloche crantée de carreleur de profil V6 ou U6.

- Laisser sécher de 24 à 48 heures la sous couche de PRB FONDISOL F armée avant de réaliser la finition.
- Consommation : 5,5 kg/m² de produit en poudre en couche de base sur 3 mm d'ép. minimum.
- Calfeutrement
Avant la finition, calfeutrer les joints en périphérie des points durs avec le mastic acrylique PRB MASS MS.

MISE EN ŒUVRE DE LA COUCHE DE BASE FONDISOL F ARMÉE D'UN TREILLIS EN FIBRE DE VERRE

- Positionner préalablement par collage avec le PRB FONDISOL F une baguette d'arrêt horizontale avec gouttes d'eau au droit des arrêts en parties basses .

FINITION 13a



SYSTÈME PRB THERMOBOIS MOB FINITION RPE

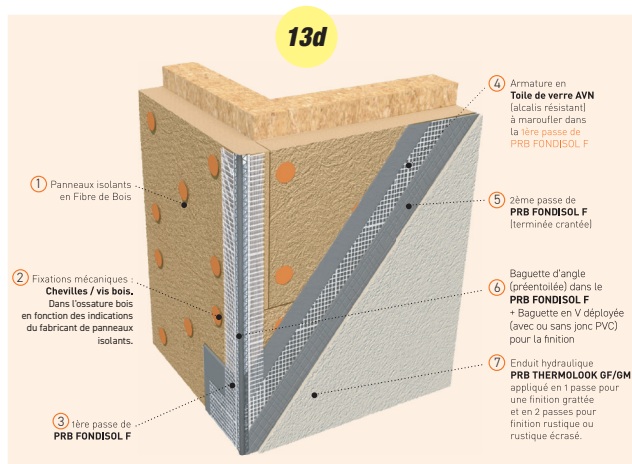
Procédé d'Isolation Thermique par l'Extérieur, constitué de panneaux isolants en Fibre de Bois, collés sur supports Maison à Ossature Bois, toile de verre (AVN) et finition enduit organique mince RPE/RME.

FINITIONS : Consommation minimale : 2 kg/m².

FINITION RPE

Appliquer uniformément à la brosse ou au rouleau le régulateur de fond non dilué PRB CRÉPFOUND G à raison de 250 à 300 g/m² minimum en passes croisées, sur l'ensemble de la surface, bien laisser sécher (film sec au touché), puis appliquer la couche de finition en RPE :

- PRB CRÉPIRIB FR F (2 kg/m²)
- PRB CRÉPIMUR FR F (2 kg/m²) /ou M (2,2 kg/m²)
- PRB CRÉPOXANE FR F (2 kg/m²) /ou M (2,2 kg/m²)
- PRB CRÉPILIS
Sous couche (1,3 ± 0,2 kg/m²) et finition (0,8 ± 0,2 kg/m²).



SYSTÈME PRB THERMOBOIS MOB FINITION ENDUIT HYDRAULIQUE

Procédé d'Isolation Thermique par l'Extérieur, constitué de panneaux isolants en Fibre de Bois, collés sur supports Maison à Ossature Bois, toile de verre 4 x 4 (AVN) et finition enduit hydraulique épais PRB THERMOLOOK GF/GM.

FINITION EN ENDUIT HYDRAULIQUE PRB THERMOLOOK GM OU GF ENDUITS HYDRAULIQUES PRB THERMOLOOK GF/GM

- Mode d'application : par projection pneumatique (machine à projeter).

FINITION RUSTIQUE OU RUSTIQUE ÉCRASÉE :

- L'enduit PRB THERMOLOOK GM/GF est projeté en une première couche dressée et resserrée de 6 à 8 mm d'épaisseur.
- Après raffermissement ou durcissement de cette première couche, un grain est projeté de façon à recouvrir régulièrement la première couche.
- L'épaisseur finie est d'environ 7 à 9 mm.
- La finition écrasée est obtenue en écrasant la tête des grains au moyen d'une lisseuse inox ou plastique.
- **Consommation : 8 à 9 kg/m² minimum**

FINITION GRATTÉE :

- L'enduit PRB THERMOLOOK GM/GF est projeté en épaisseur de 10 à 13 mm, dressé à la règle crantée et resserré avec une lisseuse inox.
- Dès raffermissement de 4 à 24 heures suivant les conditions ambiantes, l'enduit est structuré au moyen soit d'une règle à gratter ou d'un grattoir, puis balayer pour débarrasser l'enduit des résidus de grattage.
- L'épaisseur finie est d'environ 7 à 10 mm.
- **Consommation : 11 à 15 kg/m² minimum.**

REMARQUES :

- La finition de chaque façade doit être terminée dans la journée.
- Les reprises éventuelles seront situées aux arrêts naturels (baies par exemple).
- La finition talochée en enduit PRB THERMOLOOK GM/GF est exclue en grande surface, toutefois, des petites surfaces sont autorisées comme les modénatures (soubassement, bandeaux, chaînes d'angles, entourages de baies).
- Les couleurs foncées de coef d'absorption solaire > à 0.7 sont exclues en finition.

TRAITEMENT DES PAROIS ENTERRÉES ET SOUBASSEMENT

- Voir le cahier spécifique en fin de Guide Technique.

POINTS SINGULIERS

- Les joints de dilatation de la construction seront également respectés et habillés avec des profilés du commerce prévus à cet effet.
- Les joints de fractionnement du gros œuvre peuvent être recouvert par le système, sans traitement particulier.
- Dans le cas où ceux-ci seraient imposés par le maître d'ouvrage, ils seront traités par un tronçonnage parfaitement rectiligne de la sous couche et de la finition, traités par un profilé adapté prévu à cet usage soit, de la même façon qu'un joint de dilatation.